

Prix de l'Université

Monsieur Claude Reymond, professeur honoraire

«Le Prix de l'Université est remis à une personnalité qui, par ses activités, ses travaux ou les services éminents qu'elle a rendus à l'Université de Lausanne, a honoré l'institution et contribué de manière notable à son rayonnement».

D'aucuns affirment que Monsieur Claude Reymond est une des rares personnes capables de faire changer d'avis la Chambre des Lords. Cet hommage à peine teinté d'humour atteste bien le rayonnement de la personnalité du Professeur Claude Reymond.

Que ce soit en qualité d'avocat, membre du Barreau vaudois, ou en tant qu'arbitre devenu Vice-Président d'honneur de l'Association suisse de l'Arbitrage ou comme professeur aux Universités de Genève et de Lausanne, Monsieur Claude Reymond impressionne toujours par son autorité tranquille, bienveillante et courtoise.

Des générations d'étudiants en droit et en HEC ont pu bénéficier de sa maîtrise élégante des subtilités juridiques.

Le rayonnement du Professeur Claude Reymond a toutefois largement dépassé les sphères juridiques. Il s'est engagé politiquement dans la cité.

Mais aussi, ami des lettres et des arts, il a, entre autres, présidé le Comité pour la publication des œuvres complètes de Benjamin Constant, dirigé la publication des volumes 6 et 7 de l'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud, présidé - en qualité de membre fondateur - la Fondation de l'Ermitage. Sa nomination récente, par la France, en qualité de correspondant de l'Institut, est un hommage rendu à son rayonnement culturel.

Notre Université, au sein de laquelle le Professeur Claude Reymond a enseigné en qualité de professeur extraordinaire, puis ordinaire, se réjouit de manifester son admiration au savant, à l'humaniste et au citoyen serviteur de la communauté vaudoise en lui décernant aujourd'hui le prix de l'Université.